Rapport d’incidents GMC

Le rapport d’incidents peut être rempli par chaque collaborateur ou collaboratrice des institutions cantonales et communales en cas de contact préoccupant avec un client. Il fait office d'aide-mémoire et de base d’information en cas d’annonce à la Police cantonale bernoise ou la poursuite du traitement de l’incident par un responsable ou un référent GMC/UmaK.

|  |
| --- |
| Données en lien avec l’incident |
| QuiInformations en lien avec le/la client/e      |
| Quand Date/heure      |
| OùLieu exact (adresse, bureau)      |
| CommentContact [ ]  téléphonique [ ]  personnel [ ]  par écritCible (contre qui les agressions sont-elles dirigées?)     Que s’est-il passé? (Décrivez la situation et ce qui pourrait expliquer le comportement agressif)      Termes exacts de la menace éventuelle [ ]  Aucun     Antécédents de cette personne[ ]  personne non connue à ce jour [ ]  personne connue mais pas d'antécédent      Dangerosité [ ]  aucune [ ]  danger pour elle-même [ ]  danger pour les autres |

|  |
| --- |
| Mesures |
| Mesures d’urgenceQu’a-t-il déjà été entrepris, qu’est-ce qui est encore nécessaire d’entreprendre? [ ]  aucune mesure d’urgence nécessaire      |
| Suite du procédéQu’avez-vous convenu avec la personne concernée? Comment imaginez-vous la prochaine étape?      |

|  |
| --- |
| Personnes impliquées  |
| Rédacteur/trice du rapportNom/prénom, fonction     Date et signature      |
| Responsable hiérarchiqueNom/prénom, fonction     Reçu copie/date et signature      |
| Référent GMC/UmaKNom/prénom, fonction     Reçu copie/date et signature      |

|  |
| --- |
| Remarques |
| Veuillez conserver l’original de ce rapport.Veuillez observer les éventuels devoirs spécifiques de confidentialité. Suivez le processus GMC. |

Le présent document fait partie intégrante du dispositif cantonal de gestion des menaces.